

ARTISANS ET PROFESSIONNELS

Un espace commercial est réservé aux artisans et stands commerciaux. L'espace de vente est disponible au prix unitaire de 75 € TTC la table (1,83m x 0,76m) pour les deux jours. Le nombre de tables est limité à 3 maximum par stand. **L'emplacement de ces derniers est défini en fonction des impératifs du musée (sécurité, accueil et circulation du public, aménagements liés au concours).**

Il est demandé aux bénéficiaires de respecter strictement les horaires notamment de démontage le dimanche soir (fermeture du musée à 18 H 30) et de laisser l'emplacement propre à l'issue de l'exposition.

Ne seront admis que les professionnels.

- | | | |
|--------------------------|----------|----------|
| <input type="checkbox"/> | 1 table | 75,00 € |
| <input type="checkbox"/> | 2 tables | 150,00 € |
| <input type="checkbox"/> | 3 tables | 225,00 € |

Je verse aujourd'hui la somme à l'ordre de l'AAMBC pour confirmer ma réservation.

Tout dossier incomplet sera refusé.

NOM DE L'ENSEIGNE : _____

N°SIRET : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

NBRE DE PERSONNES SUR LE STAND : _____

ADRESSE: _____

TEL. : _____

MAIL : _____

Tampon commercial pour les artisans et stands commerciaux.

Fait àle.....
Signature



Le Musée des Blindés décline toute responsabilité quant aux dommages que pourraient subir les pièces exposées, produits destinés à la vente ou tout autre matériel et article (détériorations diverses ou vol). L'exposant (individuel ou association) ou le revendeur fait son affaire des assurances nécessaires. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nos amis les animaux ne sont pas admis.

✂-----

EXPOSITIONS LIBRES

La liberté est donnée à chaque participant pour aménager ses tables et le musée est attaché à ce que la qualité soit privilégiée par rapport à la quantité. Quelques règles sont à respecter :

- la vente n'est pas autorisée dans cet espace (voir paragraphe ci-dessus),
- l'organisation et/ou la tenue d'événements parallèles à la manifestation ne seront pas autorisées,
- chacun se doit de respecter les lieux, les autres participants et le public en adoptant un comportement neutre et courtois, tout abus en matière de consommation d'alcool, tout excès dans le domaine de l'alimentation (organisation d'un repas complet sur un stand) ainsi que toutes dérives comportementales feront l'objet de sanctions de la part des organisateurs de l'événement.
- les chiens sont tolérés dans le musée lors de l'événement à la seule condition qu'ils soient en permanence sous la responsabilité de leurs maîtres et qu'ils ne portent pas de préjudices aux biens comme aux personnes.

Je souhaite disposer de _____ ml en espace : TERRE – AIR - MER

Afin de satisfaire toutes les demandes et accueillir tout le monde, nous limitons la réservation à 10 ml par club (5 tables).

NOM : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

NOMBRE D'EXPOSANT : _____

ADRESSE: _____

Nombre limité pour la gratuité à 10 personnes,
au-delà tarif accompagnateur 4€/personne

TEL. : _____

MAIL : _____

Fait àle.....
Signature

Les pièces présentant un caractère offensant, dégradant, raciste ou pouvant choquer et porter atteinte aux bonnes mœurs seront susceptibles d'être exclues du concours.

Le Musée des Blindés décline toute responsabilité quant aux dommages que pourraient subir les pièces exposées, produits destinés à la vente ou tout autre matériel et article (détériorations diverses ou vol). L'exposant (individuel ou association) ou le revendeur fait son affaire des assurances nécessaires.